



La Fondation Aésio lance son premier appel à projets pour le bien-être mental



Santé mentale

17 janvier 2022 à 10:16

Par Claire Sejournet

0



© iStock

En ce début d'année 2022, la Fondation Aésio lance son premier appel à projet en faveur du bien-être mental de tous, tout au long de la vie. Une démarche qui s'inscrit dans la volonté de rendre cette question plus visible et de la déstigmatiser, à l'heure où la santé mentale devient un enjeu de santé publique.

Si 94% des Français estiment que le bien-être mental est essentiel pour être en bonne



santé, seuls un sur deux s'en préoccupe, révèle un sondage Ifop pour la Fondation Aésio réalisé en octobre 2021. Et le constat désolant ne s'arrête pas là : pour plus de 70% des Français, la santé mentale est un tabou. « La situation est très paradoxale, souligne Éliisa Jungers, directrice des opérations de la fondation. Les Français sont concernés par la souffrance psychique, ils considèrent que c'est un sujet important, mais ils pensent qu'une stigmatisation envers les personnes qui souffrent psychiquement existe et ils reconnaissent y participer ! ».

Ces conclusions ont confirmé les hypothèses de travail de la direction de la jeune fondation, créée en 2021 en même temps que la Mutuelle Aésio à laquelle elle est rattachée, elle-même née de la fusion de trois mutuelles santé. « La raison d'être de la fondation, explique sa présidente, Marie-Françoise Barabas, c'est d'agir pour le bien-être mental des individus tout au long de la vie, quels que soient leur genre, leur âge, leur état de santé, leur situation. » Cet engagement se traduit par une dotation de 5 millions d'euros sur 5 ans, qui doivent permettre d'accompagner des structures d'intérêt général dans leurs projets de sensibilisation au bien-être mental, de prévention en santé mentale et d'accompagnement des personnes en souffrance psychique. « Bien-être mental, et si on en parlait... vraiment ? »

L'an dernier, deux associations ont été soutenues après avoir été identifiées par un travail de sourcing interne : PSSM France, qui organise des formations aux Premiers secours en santé mentale, et L'Burn, qui accompagne les femmes victimes de burn-out dans leurs parcours de reconstruction personnel et professionnel. « Ces deux associations sont totalement représentatives de l'engagement de la fondation, pointe Marie-Françoise Barabas. La première vise à informer, la seconde à accompagner. »

En 2022, le processus de sélection évolue : place à l'appel à projet, car « le sourcing interne a ses limites, nous pouvons passer à côté d'initiatives intéressantes », reconnaît Éliisa Jungers. Le thème retenu est « Bien-être mental, et si on en parlait... vraiment ? ». C'est donc le volet « déstigmatisation » qui est mis en avant. « Il faut déstigmatiser les questions de santé mentale et y sensibiliser le grand public, insiste la directrice des opérations. Il y a urgence. Dans le sondage Ifop, on apprend que 60% des Français se sentent mal informés et qu'un tiers des personnes concernées par une dégradation de leur bien-être mental n'a pas osé partager son ressenti par peur du regard des autres ou par fierté. »

Deux sessions d'appel à projets sont prévues en 2022, au printemps et à l'automne. Elles seront chacune dotées d'une enveloppe de 450 000 euros, qui permettront de soutenir 2 à 4 projets par session. Un nombre volontairement restreint expliquent les responsables, car cela permet « un accompagnement conséquent pour des projets ambitieux, et un accompagnement opérationnel, qui s'inscrit dans la durée ». Ce dernier pourra s'étaler sur un, deux ou trois ans.

Infos pratiques :

Date de clôture des appels à projet : 19 août 2022.

Principaux critères d'éligibilité : être une organisation à but non lucratif éligible au mécénat, porter un projet innovant en France, de préférence d'envergure nationale ou qui puisse essaimer sur tout le territoire, et qui s'adresse au grand public et aux personnes concernées par la souffrance psychique.

Plus d'information sur le site de la fondation

